



Conférence de presse du vendredi 14 juillet

Budget : ce ne sont pas les dépenses mais bien les recettes qui posent problème

Après des années d'économies dans la sécurité sociale et dans les services collectifs, le gouvernement fédéral doit cette fois se tourner vers les recettes et vers les groupes de la société qui, jusqu'à présent, ont échappé aux mesures d'austérité. La base fiscale doit être élargie et l'effet redistributif de la taxation doit être plus important.

Le gouvernement fédéral a entamé les discussions sur la confection du budget pour 2018 et le contrôle budgétaire 2017. La confection du budget sera très certainement une nouvelle fois couplée à des réformes structurelles qui entraîneront de nouvelles atteintes aux droits des travailleurs ou des allocataires sociaux ainsi que des coupes sombres dans les services collectifs et les soins de santé. En 2017, 902 millions d'euros d'économies structurelles ont déjà été imposés aux seuls soins de santé. Les employeurs quant à eux, ont bénéficié d'une réduction substantielle des cotisations patronales dans le cadre du tax-shift. Or, ils réclament à présent une diminution importante du taux de l'impôt des sociétés.

Il est grand temps que la fiscalité fasse l'objet d'une réforme structurelle, axée sur une plus grande équité fiscale. C'est à présent aux contribuables les plus riches et aux entreprises qui échappent en grande partie à l'impôt d'être mis à contribution. Beweging.net, le MOC et leurs organisations partenaires ou constitutives plaident pour une fiscalité équitable et pour la lutte effective contre la fraude et l'évasion fiscales. Il est inacceptable que l'accent soit mis sur les dépenses - surtout les dépenses sociales - lors de chaque débat sur le budget alors que les recettes et les dépenses fiscales inadéquates ne sont jamais visées.

Le problème budgétaire actuel n'est pas dû à des dépenses excessives. Le solde positif dans la sécurité sociale démontre que les efforts qui ont déjà été fournis portent leurs fruits sur le plan financier. Le déficit budgétaire est avant tout un problème de recettes que l'on peut résoudre en élargissant la base d'imposition et en renforçant le caractère redistributif des impôts. Il ne peut être question d'une réduction du taux de l'impôt des sociétés qui ne ferait qu'aggraver le déficit budgétaire. Des compensations seront nécessaires. Accorder des réductions de cotisation spécifiques aux PME ne serait pas

opportun non plus. En effet, afin de ne pas perdre leur avantage fiscal, celles-ci pourraient être incitées à ne pas augmenter l'emploi au-delà d'un certain seuil, hypothéquant ainsi leur potentiel de croissance. Cela donnerait également lieu à des constructions artificielles et stimuleraient le phénomène de mise en société.

Beweging.net, le MOC et leurs organisations partenaires réclament douze réformes structurelles pour augmenter les recettes et les rendre plus équitables :

1. L'instauration d'un impôt abouti sur les plus-values (tant sur les biens mobiliers qu'immobiliers).
2. La suppression des régimes préférentiels en matière de précompte mobilier, y compris sur les bonis de liquidation, avec maintien du montant exonéré sur les comptes d'épargne.
3. Un impôt progressif sur les grosses fortunes à partir de 1 million d'euros, sur la base d'un cadastre des fortunes complet.
4. Une lutte contre la mise en société et tous les mécanismes d'évasion qui en découlent.
5. L'imposition des revenus locatifs réels (c'est-à-dire déclarer les revenus locatifs réels dans l'impôt des personnes physiques avec une déduction forfaitaire des frais d'entretien et de réparation) et la suppression du déséquilibre existant au niveau des aides fiscales pour la première et la deuxième habitation, comme éléments d'une fiscalité plus juste, à base plus large, sur les biens immobiliers.
6. Une lutte crédible contre la fraude et l'évasion fiscales avec, entre autres, la suppression du secret bancaire fiscal, une administration fiscale renforcée pour effectuer les contrôles (notamment en remplaçant les contrôleurs partis à la retraite, ce qui est très lucratif pour les finances publiques), la lutte contre le travail au noir via des plateformes numériques non enregistrées et la suppression de toutes les échappatoires possibles à la taxe Caïman.
7. De nouvelles étapes dans la réforme de la législation sur le règlement à l'amiable.
8. Une nouvelle limitation du coût de la déduction pour les intérêts notionnels dans l'impôt des sociétés : cette technique doit pouvoir être utilisée pour de réels investissements et de vraies innovations mais pas pour l'ingénierie fiscale.
9. Le réexamen de toutes les dépenses fiscales dans l'impôt des sociétés. Il n'est pas normal que plus de la moitié des entreprises ne paient pas d'impôt des sociétés (dixit le Conseil supérieur des Finances).
10. Une fiscalité environnementale crédible incluant une diminution significative des aides publiques pour les voitures de société.
11. La cessation de toutes les aides actuellement accordées aux entreprises pour convertir les avantages salariaux existants en avantages moins ou non soumis à l'impôt et aux cotisations, que ce soit ou non dans le cadre des plans cafétérias.
12. Le soutien (et non l'opposition) à une politique d'équité fiscale aux niveaux européen et international qui profitera également à la Belgique, y compris le projet européen pour un impôt sur les transactions financières, la lutte contre les paradis fiscaux et un frein à la concurrence par le bas au niveau des taux de l'impôt des sociétés.

Outre une réforme fiscale, il convient également de soutenir la relance économique : augmentation des bas revenus, investissements efficaces, politique de l'emploi crédible, réduction du nombre d'allocataires exclus des allocations sociales, agenda en faveur de l'équité sociale.

Nous voulons que les points suivants soient inscrits à l'agenda pour l'emploi :

- le maintien des conventions de premier emploi pour les jeunes ;
- la suppression de l'exclusion du bénéficiaire des allocations d'intégration ;
- la lutte adéquate contre les discriminations fondées sur l'origine, l'âge, le genre ou le handicap ;
- le soutien à la redistribution du travail plutôt qu'à la concentration de l'emploi ;
- un meilleur encadrement social des restructurations ;
- une politique d'accompagnement équitable pour la réintégration professionnelle des travailleurs en incapacité de travail ou en invalidité plutôt qu'une politique de sanction.

Pour nous, un agenda en faveur de l'équité sociale doit englober les aspects suivants :

- Un plan et un budget fédéral visant à relever - enfin - les minima d'assistance au niveau de la norme européenne de pauvreté et les minima dans la sécurité sociale à hauteur de 10 % au-dessus de la norme européenne de pauvreté.
- Un gel immédiat de toutes les mesures et de tous les projets dommageables sur le plan social pour ce qui concerne la pension (comme le demande le Conseil académique en matière de pensions), un débat de fond et une concertation sociale à part entière sur un système de pensions consensuel, précédés de la finalisation de la définition des métiers lourds.
- Le respect de la norme de croissance légale de 1,5 % dans les soins de santé.
- Le respect des accords conclus par le gouvernement avec le secteur pharmaceutique dans le Pacte d'Avenir sur une augmentation de maximum 0,5 % des dépenses. Et donc la mise à contribution de l'industrie pharmaceutique, principal responsable de l'actuel dépassement du budget dans les soins de santé.
- Une limitation du recours excessif à des formes de travail précaires.
- Un soutien total au pilier européen des droits sociaux, y compris les propositions en matière de congé parental.
- La cessation de la mise en œuvre de mesures décidées antérieurement, comme les sanctions touchant les malades et les invalides, l'abaissement des salaires minimums des jeunes, la limitation de l'assimilation du chômage et du régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC) pour la pension, la réduction de moitié de l'allocation de garantie de revenu pour les travailleurs à temps partiel, la conversion en montant cash des voitures de société et les limitations annoncées au droit de grève.

Nous craignons toutefois que le débat sur le budget soit le prétexte pour renforcer davantage la politique néo-libérale. Les nombreux ballons d'essai lâchés jusqu'ici nous font craindre le pire : la limitation des allocations de chômage dans le temps, le démantèlement des mesures de fin de carrière, l'instauration du travail de nuit dans l'e-commerce, sans concertation aucune, l'assouplissement des conditions au travail du dimanche, l'extension des flexi-jobs qui foisonnent dans l'horeca à d'autres secteurs alors qu'ils sont contraires à la Constitution, la réinstauration de la période d'essai, la conversion des éco-chèques en montant cash, la limitation du droit de grève dans le secteur privé et dans les services collectifs, des économies supplémentaires dans les services collectifs, l'assouplissement de la notion d'emploi convenable...

Ce gouvernement fédéral fait primer l'intérêt des lobbys économiques et financiers sur l'intérêt de la population active qui demande de pouvoir combiner sa vie professionnelle et sa vie privée. Les travailleurs sont réduits à des instruments économiques qui doivent rapporter un maximum. Dans une économie durable, l'humain et la société doivent occuper la première place.